



La Relance au secondaire en formation professionnelle – Rapport de l'enquête 2018

LA SITUATION D'EMPLOI DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE 2016-2017

Coordination et rédaction

Bureau de la prospective, de la veille, de la recherche et de l'analyse économique
Direction générale des statistiques et de l'analytique des données
Secteur de la prospective, des statistiques et des politiques

Pour information :

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 1923-5674 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

22-107-07_w1

Table des matières

Présentation 6

Faits saillants 7

Méthodologie 9

Définitions21

Illustration du calcul des indicateurs22

Analyse générale23

Constats généraux56

Présentation détaillée des résultats57

Annexe : Liste des tableaux additionnels accessibles en ligne.....58

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population des personnes diplômées visées par l'enquête <i>La relance au secondaire en formation professionnelle</i> de 2018, selon le diplôme obtenu et par régions administratives.....	14
Tableau 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle visées par l'enquête <i>La Relance au secondaire en formation professionnelle</i> de 2018, selon le diplôme obtenu et par secteurs de formation	15
Tableau 3 : Résultats de la collecte des données par régions administratives (DEP et ASP, à l'exception des diplômés du programme <i>Lancement d'une entreprise</i>)	17
Tableau 4 : Écarts maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées des principaux indicateurs.....	19
Tableau 5 : Taux de réponse minimaux recherchés dans le cadre de l'enquête <i>La Relance au secondaire en formation professionnelle</i> de 2018 en fonction de la taille des strates.....	20
Tableau 6 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP entre 2012 et 2018.....	23
Tableau 7 : Évolution de la situation des titulaires d'une ASP entre 2012 et 2018.....	24
Tableau 8 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP de 19 ans et moins entre 2012 et 2018	25
Tableau 9 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP entre 2012 et 2018.....	26
Tableau 10 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'une ASP entre 2012 et 2018	27
Tableau 11 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins entre 2012 et 2018.....	28
Tableau 12 : Évolution du taux relatif à la poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP entre 2012 et 2018	29
Tableau 13 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018	30
Tableau 14 : Type d'études réalisées par les personnes diplômées en 2016-2017 au 31 mars 2018.....	30
Tableau 15 : Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2018, en rapport avec le diplôme obtenu en 2016-2017	31
Tableau 16 : Personnes aux études au 31 mars 2018 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	31
Tableau 17 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018	32
Tableau 18 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein selon le sexe	33
Tableau 19 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein selon le sexe	34

Tableau 20 : Titulaires d'un DEP et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le sexe au 31 mars 2018.....	35
Tableau 21 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus au 31 mars 2018	36
Tableau 22 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 au 31 mars 2018	37
Tableau 23 : Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2016-2017 considérées comme en emploi au 31 mars 2018.....	38
Tableau 24 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein	39
Tableau 25 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein.....	40
Tableau 26 : Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2018.....	41
Tableau 27 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars.....	42
Tableau 28 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars.....	42
Tableau 29 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	43
Tableau 30 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars.....	44
Tableau 31 : Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2018	45
Tableau 32 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	46
Tableau 33 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein.....	47
Tableau 34 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein.....	48
Tableau 35 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	49
Tableau 36 : Proportion, au 31 mars 2018, de titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi	50
Tableau 37 : Les programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée.....	51
Tableau 38 : La taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées	52
Tableau 39 : Situation des titulaires d'un DEP au 1 ^{er} juin.....	53
Tableau 40 : Situation des titulaires d'une ASP au 1 ^{er} juin	54
Tableau 41 : Programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1 ^{er} juin sont les plus élevés	55

Présentation

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. Elle fournit une information fiable et actualisée concernant leur intégration au marché du travail, et ce, aussi bien par programmes, par secteurs de formation et par régions que pour l'ensemble du Québec.

La population visée par l'enquête 2018 correspond aux nouveaux titulaires d'un diplôme de formation professionnelle pour la période 2016-2017. Ces diplômés ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les renseignements recueillis permettent de décrire la situation des diplômés au 31 mars et au 1^{er} juin 2018, notamment sur les plans de leur cheminement scolaire et de leur intégration au marché du travail. La période de collecte des renseignements s'est échelonnée du 28 novembre 2018 au 4 mars 2019. Le taux de réponse obtenu pour l'enquête 2018 est de 54,0 %.

Ce rapport présente la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête de 2018 *La Relance au secondaire en formation professionnelle*. Des tableaux détaillés sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation¹. La liste de ces tableaux est présentée en annexe.

¹ <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-relance-au-secondaire-en-formation-professionnelle-la-situation-demploi-de-personnes-diplomees/>

Faits saillants

Les faits saillants de l'enquête de 2018 auprès des diplômés de 2016-2017 (situation d'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin 2018) :

Un taux de réponse à l'enquête de 54,0 %

- En 2018, 22 466 titulaires d'un DEP ou d'une ASP ont été sondés (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*). Ces répondants représentent 54,0 % de l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme durant la période de référence 2016-2017.
- Parmi les 20 753 répondants titulaires d'un DEP, 76,7 % étaient en emploi, 5,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 12,6 % poursuivaient leurs études et 4,6 % étaient considérés comme inactifs (n'occupant pas d'emploi et n'étant pas à la recherche d'un emploi).
- Parmi les 1 713 répondants titulaires d'une ASP (à l'exception des titulaires de l'ASP *Lancement d'une entreprise*), 71,9 % étaient en emploi, 7,4 % étaient à la recherche d'un emploi, 16,0 % poursuivaient leurs études et 4,7 % étaient considérés comme inactifs sur le marché du travail.

Une forte intégration au marché du travail et un taux de chômage qui atteint un creux historique

- Le taux d'emploi des titulaires d'un DEP poursuit sa progression. Il s'est chiffré à 76,7 % au 31 mars 2018, soit un léger bond de 2,1 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2017 (74,6 %). Le taux d'emploi chez les répondants titulaires d'une ASP a diminué en cinq années d'enquêtes; il était de 71,9 % en 2018, comparativement à 73,5 % en 2017.
- Au 31 mars 2018, une grande proportion des titulaires d'un DEP ou d'une ASP font partie de la population active, soit respectivement 82,5 % et 79,3 % d'entre eux.
- Le taux de chômage diminue à nouveau pour les titulaires d'un DEP. Au moment du sondage, 7,0 % des répondants titulaires d'un DEP sont au chômage, tandis qu'en 2017, cette proportion se chiffrait à 9,2 %. Quant aux titulaires d'une ASP, ils étaient proportionnellement plus nombreux à bénéficier de l'assurance emploi, soit 9,3 % en 2018 par rapport à 8,6 % en 2017.

Des emplois à temps plein en lien avec la formation reçue

- Parmi les diplômés en emploi au 31 mars 2018, 89,9 % des titulaires d'un DEP et 89,2 % des titulaires d'une ASP travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine), ce qui représente des différences en points de pourcentage respectives de 2,9 % et 3,1 % par rapport à la situation de 2017.
- En 2018, parmi les titulaires d'un DEP ayant un emploi à temps plein, 77,7 % ont déclaré que cet emploi avait un rapport avec leur formation professionnelle (76,3 % en 2017). Pour les titulaires d'une ASP, ce pourcentage s'est chiffré à 71,9 % (76,4 % en 2017).

Un écart persistant entre les conditions de travail des femmes et celles des hommes

Depuis plusieurs années, on constate un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

- En 2018, chez les titulaires d'un DEP, 79,0 % des hommes étaient en situation d'emploi et 94,4 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 73,7 % des femmes étaient en situation d'emploi et 83,7 % d'entre elles travaillaient à temps plein.
- En ce qui concerne les titulaires d'une ASP, on observe une tendance similaire : 76,0 % des hommes étaient en situation d'emploi et 92,1 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 67,3 % des femmes étaient en situation d'emploi et 85,4 % d'entre elles travaillaient à temps plein.

Un écart persiste aussi entre les salaires. Cette différence peut toutefois varier selon le type de profession exercée et le nombre d'heures travaillées.

- Le salaire hebdomadaire brut moyen des répondants titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein était de 799 \$ en 2018 (755 \$ en 2017). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes était de 876 \$, et celui des femmes titulaires d'un DEP, de 669 \$.
- Chez les répondants titulaires d'une ASP, la rémunération brute moyenne était de 850 \$ en 2018 (818 \$ en 2017). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes titulaires d'une ASP s'élevait à 960 \$, alors que celui des femmes était de 701 \$.

Méthodologie

Population cible

L'enquête 2018 cible une population formée par l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017. Les personnes qui ont obtenu plus d'un diplôme ont été interviewées sur la base de l'ASP, puisqu'il s'agit d'une spécialisation.

La population cible de départ compte 53 053 titulaires d'une ASP ou d'un DEP. La liste des personnes ciblées a été constituée à partir des données disponibles dans la Sphère informationnelle du ministère de l'Éducation en juin 2018.

Exclusions

Lors de la collecte des données, certaines personnes ont été exclues de la population cible, car elles résidaient à l'extérieur du Québec ou déclaraient ne pas avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles durant la période visée par l'enquête. Au total, 131 personnes n'ont pu être retenues pour l'enquête et 17 autres sont décédées. La population cible ajustée totalise 52 905 personnes diplômées, dont les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

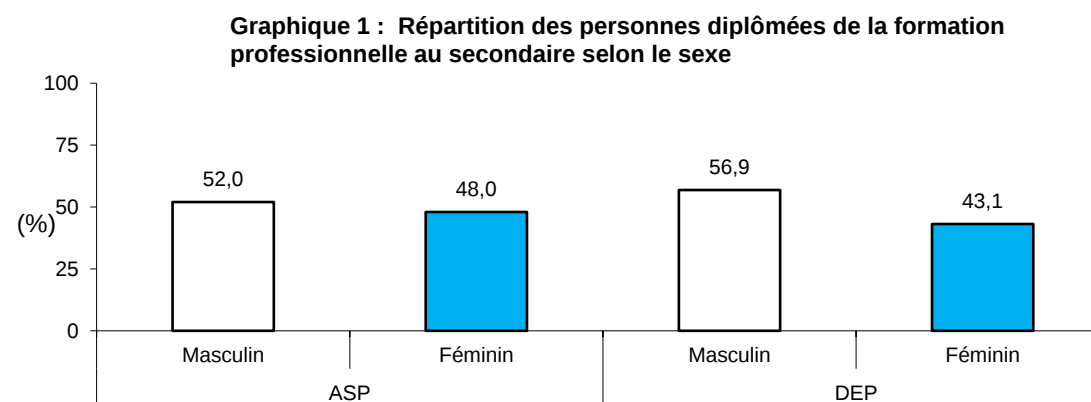
La pondération est déterminée à partir de la population cible ajustée (voir la section « La méthodologie de pondération et ses effets »). Toutefois, les données publiées dans le cadre de ce rapport excluent les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*². Par conséquent, les résultats de l'enquête s'appuient sur un total de 41 632 personnes diplômées, à l'exception des 11 273 diplômés qui ont obtenu une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

² Les résultats qui concernent les personnes diplômées du programme ASP *Lancement d'une entreprise* sont traités séparément et sont disponibles sur demande.

Portrait sommaire des titulaires d'un DEP ou d'une ASP

Plus de diplômés chez les hommes

Parmi les 41 632 diplômés de la formation professionnelle ciblés par l'enquête, 38 398 titulaires ont un DEP et 3 234 titulaires sont détenteurs d'une ASP. Le graphique 1 présente la répartition des hommes et des femmes pour l'ensemble des diplômés. Les hommes sont relativement plus nombreux à obtenir une ASP (52,0 %) ou un DEP (56,9 %).

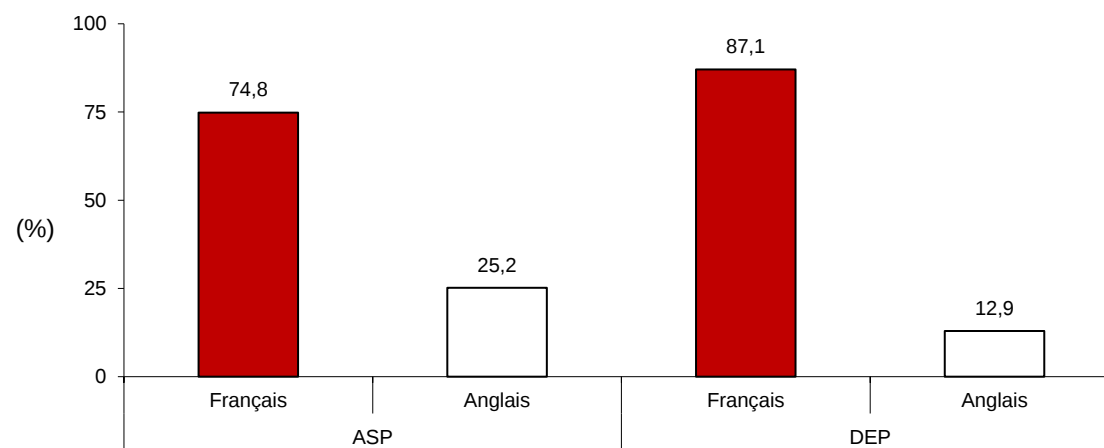


Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le français : la langue d'enseignement la plus répandue

Le graphique suivant classe les diplômés selon la langue d'enseignement. Le français est la langue d'enseignement la plus répandue chez la majorité des titulaires d'une ASP (74,8 %) et d'un DEP (87,1 %).

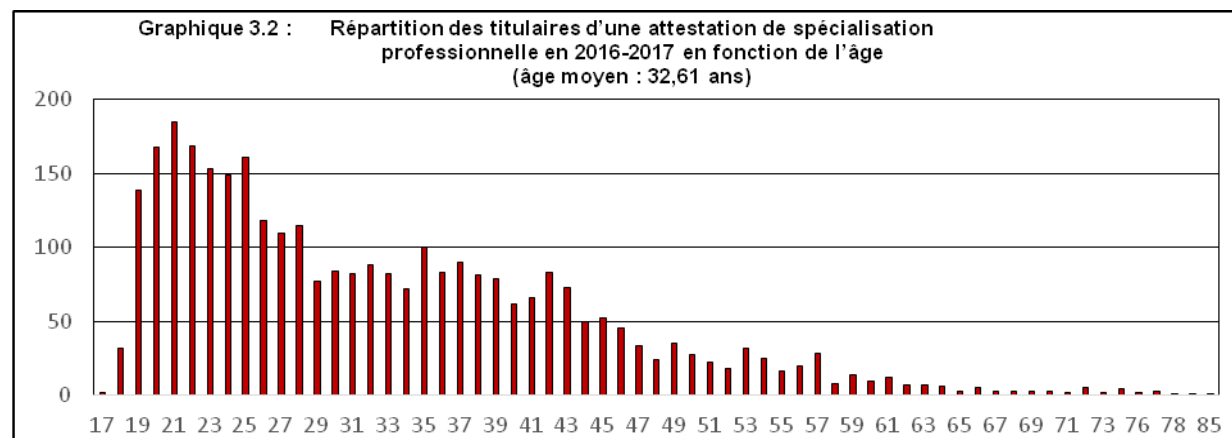
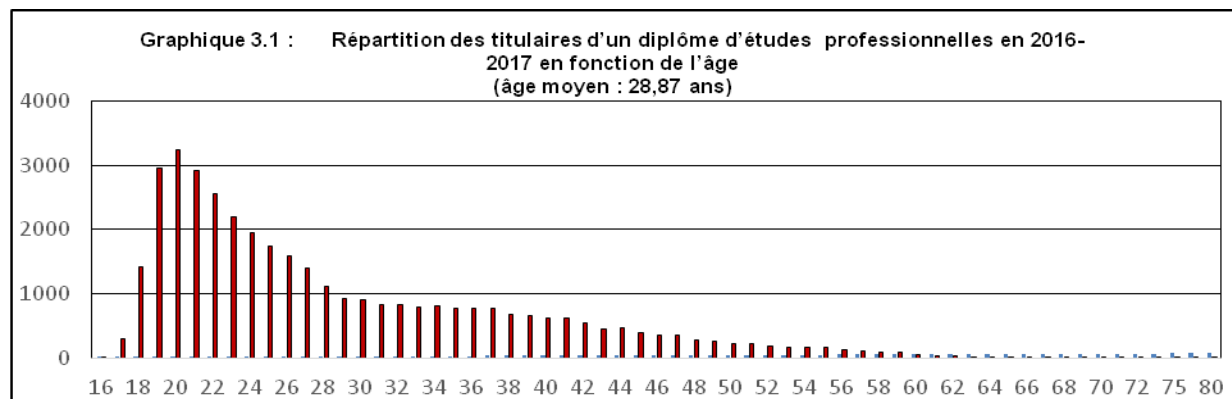
Graphique 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon la langue d'enseignement



Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

L'âge moyen des diplômés : plus élevé que 25 ans

Les titulaires d'un DEP étaient âgés de 28,9 ans en moyenne au 1^{er} juillet 2017. L'âge moyen se chiffrait à 32,6 ans pour les titulaires d'une ASP. Aussi bien pour les titulaires de DEP que pour ceux ayant obtenu leur ASP, l'âge moyen est en hausse de 2 ans par rapport à 2017, alors qu'il était respectivement de 26,9 et 30,42 ans.



Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 1 présente la répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon les régions administratives du Québec. La région présentant le plus grand nombre de personnes diplômées est Montréal (06), qui compte 12 064 titulaires d'un DEP et 1 522 titulaires d'une ASP, ce qui totalise 13 586 personnes diplômées, soit 32,6 % de la population visée par l'enquête.

Les autres régions les plus peuplées sont les suivantes : la Montérégie (16) compte 5 652 personnes diplômées, ce qui représente 13,6 % de la population visée; la région de la Capitale-Nationale (03) compte 4 338 personnes diplômées (10,4 % de la population visée); on dénombre 3 287 personnes diplômées dans la région des Laurentides (15) (8,2 % de la population visée); et les 2 727 personnes diplômées de la région de Laval (13) représentent 6,6 % de la population visée par l'enquête.

Le tableau 2 expose la répartition des personnes diplômées selon les secteurs de formation. Les personnes ciblées par l'enquête sont diplômées de 190 programmes, qui se rattachent à 20 secteurs de formation. Le secteur qui compte le plus de diplômés est celui de l'Administration, du commerce et de l'informatique (01), dont les 8 755 personnes diplômées représentent 21,0 % de la population visée par l'enquête, alors que les secteurs du Bâtiment et des travaux publics (07) et de la Santé (19) comptent pour 15,1 % et 15,8 % de l'ensemble.

Tableau 1 : Répartition de la population des personnes diplômées visées par l'enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle* de 2018, selon le diplôme obtenu et par régions administratives

Région administrative	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ³	Personnes diplômées visées par l'enquête	%
Bas-Saint-Laurent (01)	698	35	733	1,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 506	90	1 596	3,8
Capitale-Nationale (03)	4 056	282	4 338	10,4
Mauricie (04)	1 196	85	1 281	3,1
Estrie (05)	1 355	67	1 422	3,4
Montréal (06)	12 064	1 522	13 586	32,6
Outaouais (07)	1 020	68	1 088	2,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	854	26	880	2,1
Côte-Nord (09)	325	0	325	0,8
Nord-du-Québec (10)	236	0	236	0,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	372	4	376	0,9
Chaudière-Appalaches (12)	1 541	158	1 699	4,1
Laval (13)	2 468	259	2 727	6,6
Lanaudière (14)	1 281	75	1 356	3,3
Laurentides (15)	3 186	101	3 287	7,9
Montréal (16)	5 310	342	5 652	13,6
Centre-du-Québec (17)	930	120	1 050	2,5
Total	38 398	3 234	41 632	100,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
 Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique

³ Excluant les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*

Tableau 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle visées par l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2018, selon le diplôme obtenu et par secteurs de formation

Secteur	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ⁴	Personnes Diplômées visées par l'enquête	%
Administration, commerce et informatique (01)	6 945	1 810	8 755	21,0
Agriculture et pêches (02)	881	14	895	2,2
Alimentation et tourisme (03)	2 268	351	2 619	6,3
Arts (04)	411	0	411	1,0
Bois et matériaux connexes (05)	348	0	348	0,8
Chimie et biologie (06)	61	0	61	0,2
Bâtiment et travaux publics (07)	6 137	140	6 277	15,1
Environnement et aménagement du territoire (08)	132	0	132	0,3
Électrotechnique (09)	2 846	15	2 861	6,9
Entretien d'équipement motorisé (10)	2 651	66	2 717	6,5
Fabrication mécanique (11)	1 211	260	1 471	3,5
Foresterie et papier (12)	370	0	370	0,9
Communications et documentation (13)	726	0	726	1,7
Mécanique d'entretien (14)	606	35	641	1,5
Mines et travaux de chantier (15)	1 101	0	1 101	2,6
Métallurgie (16)	1 443	228	1 671	4,0
Transport (17)	2 220	0	2 220	5,3
Cuir, textile et habillement (18)	99	0	99	0,2
Santé (19)	6 594	0	6 594	15,8
Soins esthétiques (21)	1 348	315	1 663	4,0
Total	38 398	3 234	41 632	100,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

⁴ Excluant les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*. Le secteur 20 (Services sociaux, éducatifs et juridiques) est aussi exclu, car il offre des formations du type AEC ou DEC.

Collecte des données

La collecte des données s'est tenue du 28 novembre 2018 au 4 mars 2019. Elle a été réalisée par la firme BIP au moyen d'entrevues téléphoniques et d'un sondage en ligne. Les répondants pouvaient participer en français ou en anglais. La durée moyenne du sondage a été de 9 minutes par appel téléphonique et de 10 minutes pour la version en ligne.

Contrôle de la qualité

Trois procédures ont permis le contrôle de la qualité des renseignements collectés :

- un questionnaire conçu pour vérifier la cohérence de certaines réponses critiques;
- un suivi des taux de réponse à l'aide de strates définies sur la base du programme d'études, du type de diplôme (DEP ou ASP) et de la région administrative;
- l'écoute téléphonique d'entrevues sélectionnées au hasard tout au long de la période de collecte.

Taux de réponse et de collaboration

Le taux de réponse est de 54,0 % (54,1 % pour le DEP et 53,0 % pour l'ASP). Ce taux est calculé selon le rapport entre le nombre d'entrevues réalisées et le nombre de diplômés. Les régions du Nord-du-Québec (43,2 %) et de l'Outaouais (47,6 %) ont les taux de réponse les moins élevés, alors que celles du Bas-Saint-Laurent (61,5 %) et de la Chaudière-Appalaches (60,9 %) se classent au premier rang.

Les taux de collaboration varient entre 82,3 % et 90,9 %, selon les régions administratives. Ce taux correspond au rapport entre le nombre d'entrevues accomplies sur le nombre de personnes visées par l'enquête pour lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les taux de collaboration sont comparables entre les régions administratives. Les résultats détaillés sont présentés au tableau 3.

Tableau 3 : Résultats de la collecte des données par régions administratives (DEP et ASP, à l'exception des diplômés du programme Lancement d'une entreprise)

Région administrative	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B+C) (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	733	451	67	215	61,5	87,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 596	923	142	531	57,8	86,7
Capitale-Nationale (03)	4 338	2 529	415	1 394	58,3	85,9
Mauricie (04)	1 281	745	125	411	58,2	85,6
Estrie (05)	1 422	827	96	499	58,2	89,6
Montréal (06)	13 586	6 793	681	6 112	50,0	90,9
Outaouais (07)	1 088	518	91	479	47,6	85,1
Abitibi-Témiscamingue (08)	880	506	67	307	57,5	88,3
Côte-Nord (09)	325	159	34	132	48,9	82,4
Nord-du-Québec (10)	236	102	22	112	43,2	82,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	376	217	27	132	57,7	88,9
Chaudière-Appalaches (12)	1 699	1 034	178	487	60,9	85,3
Laval (13)	2 727	1 399	220	1 108	51,3	86,4
Lanaudière (14)	1 356	766	101	489	56,5	88,4
Laurentides (15)	3 287	1 810	300	1 177	55,1	85,8
Montérégie (16)	5 652	3 059	461	2 132	54,1	86,9
Centre-du-Québec (17)	1 050	630	108	312	60,0	85,4
Ensemble du Québec	41 632	22 468	3 135	16 029	54,0	87,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Méthodologie de pondération

Les données de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* sont pondérées depuis 2015. La méthodologie prévoit un traitement de la non-réponse basé sur les recommandations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)⁵.

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2018 présente un total de 29 541 répondants parmi les 52 905 diplômés répondant aux critères de sélection (dont les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*⁶).

Des groupes de répondants ne sont pas adéquatement représentés au regard de leur nombre réel dans la population québécoise. Pour assurer la représentativité populationnelle de ces groupes de diplômés dans l'enquête, quatre variables de stratification ont été retenues pour la pondération, soit :

- le réseau d'enseignement public ou privé;
- la région de l'établissement d'enseignement fréquenté (Montréal, Capitale-Nationale ou autres);
- la langue d'enseignement, soit le français ou l'anglais;
- l'âge du diplômé (16-18 ans, 19-22 ans, 23-24 ans, 25-44 ans et 45 ans ou plus).

Effets de la pondération

Les effets de la pondération ont été vérifiés sur les principaux indicateurs (tableau 4). Les écarts absolus maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées des principaux indicateurs ont été établis en fonction des facteurs de croisement suivant : le type de diplôme (ASP et DEP), le secteur de formation, la région et le programme.

⁵ Institut de la statistique, « Évaluation de la méthodologie de l'enquête *La Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle* », 15 avril 2015.

⁶ Bien que ce rapport et les tableaux qui l'accompagnent présentent des résultats qui excluent l'ASP *Lancement d'une entreprise*, ce programme a été considéré pour la pondération.

Tableau 4 : Écarts maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées des principaux indicateurs

Indicateur	Variable de croisement	Écart absolu maximum
Proportion de diplômés en emploi	Type de diplôme	0,6 %
	Secteur	1,0 %
	Région	0,5 %
	Programme	5,2 %
Taux de chômage	Type de diplôme	0,2 %
	Secteur	0,5 %
	Région	0,2 %
	Programme	5,2 %
Proportion de travailleurs à temps plein	Type de diplôme	0,1 %
	Secteur	0,7 %
	Région	0,7 %
	Programme	3,4 %
Proportion de salariés à temps plein dont l'emploi est en rapport avec la formation	Type de diplôme	0,4 %
	Secteur	1,1 %
	Région	0,3 %
	Programme	8,4 %
Salaire hebdomadaire brut moyen des salariés à temps plein	Type de diplôme	2,7 \$
	Secteur	4,2 \$
	Région	6,0 \$
	Programme	25,3\$

Source : Institut de la statistique, « Évaluation de la méthodologie de l'enquête *La Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle* », 15 avril 2015.

Le tableau montre que la pondération fait varier légèrement l'estimation des principaux indicateurs par considération des strates région, type de diplôme et secteur.

L'impact de la pondération est considérable sur les données des programmes qui comportent peu de diplômés. Un nombre minimal de répondants est d'ailleurs requis pour la diffusion des indicateurs par programmes.

Le recours à une pondération permet, pour cette enquête comme pour celles à venir, de réduire les biais statistiques associés à la non-réponse.

Critères de diffusion

Les données dont les sous-groupes de diplômés comportent moins de cinq personnes ne sont pas publiées. De plus, les données diffusées doivent atteindre les taux de réponse minimaux indiqués au tableau suivant :

Tableau 5 : Taux de réponse minimaux recherchés dans le cadre de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle de 2018* en fonction de la taille des strates

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
De 1 à 4 personnes	—*
5 personnes	100 %
De 6 à 10 personnes	65 %
De 11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	45 %

Par ailleurs, pour l'indicateur « Salaire hebdomadaire brut moyen », un critère supplémentaire est considéré pour tenir compte de la non-réponse additionnelle liée à la déclaration du revenu : le salaire moyen est diffusé si un minimum de trois déclarations valides de revenus sont utilisées pour le calcul de la moyenne.

Définitions

Personnes diplômées visées par l'enquête : Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017. L'enquête de 2018 porte donc sur la promotion de l'année scolaire 2016-2017. La population cible de ce rapport et des tableaux qui l'accompagnent exclut les personnes qui ont obtenu l'ASP du programme *Lancement d'une entreprise* (codes 5264 et 5764).

Taux de réponse : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

En emploi : Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi : Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études : Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré étudier soit à temps plein, soit à temps partiel, sans avoir d'emploi.

Personnes inactives : Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher un et ne pas être aux études.

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein : Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À temps partiel : Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine.

Durée de recherche : Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils considèrent comme un emploi d'importance. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Salaire hebdomadaire brut moyen : Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

En rapport avec la formation : Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études. Les données concernent les personnes diplômées qui travaillent en tant que salariés ou à leur compte.

Illustration du calcul des indicateurs

Le schéma ci-dessous illustre, au moyen de données issues de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2018, le principe de calcul de quelques indicateurs. L'exemple est restreint aux titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). Les variables ciblées sont la situation d'emploi et le rapport de l'emploi à temps plein avec la formation (emploi lié ou non). Ce schéma permet aussi d'apprécier l'impact de la pondération (ou encore de la non-réponse) sur les indicateurs présentés. Les proportions liées aux quatre modalités de la première variable (en emploi, à la recherche d'un emploi, aux études et personnes inactives) peuvent s'additionner et totaliser 100 % des répondants.

	Nombre	%	Calcul
Nombre de personnes diplômées (DEP) visées par l'enquête (effectif de la population)	38 398		
Nombre total de personnes diplômées (DEP) ayant répondu au questionnaire (non pondéré)	20 753	54,0	
En emploi • À temps plein ○ En rapport avec la formation	15 986 14 375 11 209	77,0 89,9 78,0	15 986 / 20 753 14 375 / 15 986 11 209 / 14 375
À la recherche d'un emploi	1 181	5,7	1 181 / 20 753
Aux études	2 618	12,6	2 618 / 20 753
Personnes inactives	968	4,7	968 / 20 753
Taux de chômage		6,9	1 181 / (15 986 + 1 181)

Analyse générale

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. L'analyse générale des résultats de l'enquête permet de présenter l'évolution de la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire entre 2012 et 2018, et de comparer les résultats des cinq dernières enquêtes.

Le tableau 6 expose la situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) de la promotion de 2016-2017. Au 31 mars 2018, leur situation était la suivante : 76,7 % étaient en emploi, 5,8 % étaient à la recherche d'un emploi, 12,9 % poursuivaient des études et 4,6 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur cinq années d'enquêtes révèle qu'entre 2012 et 2018, la proportion des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en emploi (1,6 %), de même que celle des diplômés qui étaient aux études (9,3 %) et celle des titulaires inactifs (9,5 %), ont augmenté, contrairement à la proportion de diplômés à la recherche d'un emploi, qui a nettement diminué (-31,8 %). Lors de la précédente enquête, ce taux avait également diminué, mais pas de façon aussi importante (diminution de 14,6 % entre 2011 et 2017).

Tableau 6 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'un DEP	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	75,5	76,3	73,6	74,6	76,7	1,6
À la recherche d'un emploi (%)	8,5	9,2	9,7	7,6	5,8	-31,8
Aux études (%)	11,8	10,6	12,4	13,6	12,9	9,3
Personnes inactives (%)	4,2	3,9	4,3	4,2	4,6	9,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 7 permet d'examiner la situation des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) de la même promotion. Au 31 mars, environ un an après l'obtention de leur diplôme, leur situation était la suivante : 71,9 % étaient en emploi, 7,4 % étaient à la recherche d'un emploi, 16 % poursuivaient des études et 4,7 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur cinq ans révèle une diminution de la proportion de titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en emploi (-10,0 %). Par opposition, on observe une augmentation de la proportion de ceux qui étaient à la recherche d'un emploi (10,4 %) entre 2012 et 2018. La proportion de personnes inactives connaît également une hausse (17,5 %) plus marquée que lors de la précédente enquête (8,2 % entre 2011 et 2017). On note aussi entre 2012 et 2018, une importante augmentation de la poursuite des études chez les titulaires d'une ASP (72,0 %). Cette hausse est d'ailleurs beaucoup plus importante que celle observée chez les titulaires d'un DEP (9,3 %).

Tableau 7 : Évolution de la situation des titulaires d'une ASP entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'une ASP	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	79,9	83,0	78,7	73,5	71,9	-10,0
À la recherche d'un emploi (%)	6,7	6,3	8,2	6,9	7,4	10,4
Aux études (%)	9,3	7,5	9,7	14,3	16,0	72,0
Personnes inactives (%)	4,0	3,2	3,4	5,3	4,7	17,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

En 2018, dans le sous-ensemble des personnes de 19 ans ou moins, la proportion de personnes en emploi était de 70,4 %, tandis que la proportion de celles à la recherche d'un emploi était de 4,3 % (tableau 8). De plus, 22,4 % des personnes titulaires d'un DEP et âgées de 19 ans ou moins poursuivaient des études, et 2,9 % étaient inactives. La poursuite des études est un choix qui tend ainsi à se maintenir chez les jeunes, malgré le fait que la proportion de ceux qui choisissent de les poursuivre ait légèrement diminué, soit de 1,8 %, entre 2012 et 2018.

Tableau 8 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP de 19 ans et moins entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	69,1	71,5	69,5	71,9	70,4	1,9
À la recherche d'un emploi (%)	6,1	6,2	6,4	5,3	4,3	-29,5
Aux études (%)	22,8	20,4	21,3	20,5	22,4	-1,8
Personnes inactives (%)	2,0	2,0	2,8	2,3	2,9	45

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Dans l'ensemble, la proportion de personnes diplômées en emploi est à la hausse. Le nombre restreint de répondants titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins ne permet pas de présenter leur situation sur le marché du travail.

La prochaine section analyse le statut d'emploi et de revenu des personnes diplômées qui font partie de la population active.

La population active et le taux de chômage

Au 31 mars 2018, 82,5 % des titulaires d'un DEP étaient actifs sur le marché du travail, c'est-à-dire qu'ils déclaraient être en emploi ou à la recherche d'un emploi (tableau 9). Le taux de chômage des titulaires d'un DEP s'est chiffré à 7,0 % en 2018, soit une baisse de 2,2 points de pourcentage par rapport au taux enregistré en 2017 (9,2 %). Rappelons que le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre de personnes dans la population active. Par ailleurs, l'examen des données sur les cinq dernières années d'enquêtes révèle que la population active (-1,8 %) de même que le taux de chômage (-30,4 %) ont diminué durant la période 2012-2018.

Tableau 9 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'un DEP	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	75,5	76,3	73,6	74,7	76,7	1,5
À la recherche d'un emploi (%)	8,5	9,2	9,8	7,6	5,8	-31,7
Total : population active (%)	84,0	85,5	83,4	82,2	82,5	-1,8
Taux de chômage (%)	10,1	10,8	11,7	9,2	7,0	-30,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Au 31 mars 2018, 79,3 % des titulaires d'une ASP occupaient un emploi ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce pourcentage est le plus faible enregistré depuis 2012 (tableau 10).

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'une ASP a augmenté depuis 2012. À 7,7 % à cette date, il s'est chiffré à 9,3 % en 2018. L'examen des données sur les cinq dernières années d'enquêtes permet aussi de constater une diminution du taux de diplômés faisant partie de la population active (-8,5 %).

Tableau 10 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'une ASP entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'une ASP	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	79,9	83,0	78,7	73,5	71,9	-10,0
À la recherche d'un emploi (%)	6,7	6,3	8,2	6,9	7,4	10,4
Total : population active (%)	86,7	89,3	87,0	80,3	79,3	-8,5
Taux de chômage (%)	7,7	7,0	9,5	8,6	9,3	20,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Au 31 mars 2018, parmi les personnes de 19 ans ou moins, 74,7 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active (tableau 11). En 2017, cette proportion était de 77,2 %.

De plus, le taux de chômage des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins est resté inférieur à celui du total des diplômés aux études professionnelles. Au 31 mars 2018, il était de 5,7 % pour les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins par rapport à 7,0 % pour l'ensemble des diplômés. Les chiffres montrent par ailleurs une diminution du pourcentage de diplômés faisant partie de la population active (-0,7 %) et une baisse du taux de chômage (-29,8 %) chez les jeunes pour la période de 2012 à 2018.

Tableau 11 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins entre 2012 et 2018

Titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	69,1	71,5	69,5	71,9	70,4	1,9
À la recherche d'un emploi (%)	6,1	6,2	6,4	5,3	4,3	-29,5
Total : population active (%)	75,2	77,6	75,9	77,2	74,7	-0,7
Taux de chômage (%)	8,2	7,9	8,4	6,9	5,7	-29,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

En résumé, le taux de chômage des 19 ans ou moins titulaires d'un DEP tend à décroître.

La prochaine section présente des données détaillées concernant la proportion de personnes diplômées qui poursuivent leurs études.

Les personnes aux études

Le tableau 12 présente les données relatives à l'évolution du taux de poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP. La proportion de personnes titulaires d'un DEP en 2016-2017 et aux études au 31 mars 2018 s'établissait à 12,9 %, comparativement à 13,6 % en 2017. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 16,0 %, comparativement à 14,3 % en 2017. On observe une augmentation de 9,3 % du taux relatif à la poursuite des études chez les titulaires d'un DEP durant la période 2012-2018. Cette augmentation est encore plus marquée chez les titulaires d'une ASP (72,0 %).

Tableau 12 : Évolution du taux relatif à la poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP entre 2012 et 2018

Situation des titulaires d'un DEP	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Titulaires d'un DEP aux études (%)	11,8	10,6	12,4	13,6	12,9	9,3
Titulaires d'une ASP aux études (%)	9,3	7,5	9,7	14,3	16,0	72,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Il est à souligner que les répondants titulaires d'un DEP âgés de 19 ans ou moins étaient aux études dans une proportion de 22,4 % en 2018 (tableau 8). La poursuite des études est donc aussi un choix plus fréquent chez les jeunes.

Le tableau 13 montre qu’une majorité des titulaires d’un DEP (94,4 %) qui étaient aux études au 31 mars 2018 ont poursuivi, à l’instar des cohortes de diplômés des dernières années, des activités de formation à temps plein. Chez les titulaires d’une ASP, cette proportion s’est chiffrée à 90,1 %.

Tableau 13 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018	Titulaires d’un DEP (%)	Titulaires d’une ASP (%)
Aux études à temps plein	94,4	90,1
Aux études à temps partiel	5,6	9,9

Source : Ministère de l’Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l’enquête 2018*. La situation d’emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l’analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Parmi les personnes diplômées qui étaient aux études au 31 mars 2018, 18 % des titulaires d’un DEP et 11,3 % des titulaires d’une ASP étaient inscrits à la formation technique au collégial (tableau 14). La poursuite d’études en formation professionnelle demeure la plus fréquente, avec plus de 49,0 % des personnes diplômées aux études (DEP-ASP ensemble) au 31 mars 2018.

Tableau 14 : Type d’études réalisées par les personnes diplômées en 2016-2017 au 31 mars 2018

Type d’études au 31 mars 2018	Titulaires d’un DEP (%)	Titulaires d’une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle (DEP, ASP ou AEP)	50,1	38,0
Au secondaire, à la formation générale	3,1	2,6
Au collégial, à la formation technique (DEC)	18,0	11,3
Au collégial, pour obtenir une AEC (Attestation d’études collégiales)	6,4	10,3
Au collégial, à l’enseignement préuniversitaire (DEC général)	6,7	8,4
Autres études	15,7	29,5

Source : Ministère de l’Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l’enquête 2018*. La situation d’emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l’analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 15 offre un survol des données sur les personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2018 par rapport à un diplôme obtenu en 2016-2017. Les titulaires d'un DEP qui, au 31 mars 2018, étudiaient en formation technique au collégial (pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales) étaient inscrits dans 68,3 % des cas dans un programme lié à leur diplôme de formation professionnelle. Ce taux s'est chiffré à 65,9 % pour les détenteurs d'une ASP.

Tableau 15 : Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2018, en rapport avec le diplôme obtenu en 2016-2017

Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2018, en rapport avec le diplôme obtenu en 2016-2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	73,4	76,9
Au collégial, à la formation technique	68,3	65,9

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 16 indique que les proportions de personnes qui ont poursuivi des études au 31 mars 2018 en raison de recherche infructueuse d'un emploi étaient de 19,7 % pour les titulaires d'un DEP et de 33,6 % pour les titulaires d'une ASP. Les taux les plus élevés sont observés pour les femmes détentrices d'un DEP (22,0 %) et celles titulaires d'une ASP (40,5 %)

Tableau 16 : Personnes aux études au 31 mars 2018 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi

Personnes aux études au 31 mars 2018 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Hommes	17,7	25,7
Femmes	22,0	40,5
Ensemble	19,7	33,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 17 permet d'analyser les données concernant le type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018. Parmi l'ensemble des personnes qui étudiaient en 2018⁷, 32,2 % des titulaires d'un DEP et 44,0 % des titulaires d'une ASP étaient uniquement aux études à temps plein. Parmi les personnes qui étudiaient en 2018, 44,6 % des titulaires d'un DEP et 28,8 % des titulaires d'une ASP étaient aux études à temps plein tout en occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, la majorité des titulaires d'un DEP (63,3 %) et d'une ASP (48,0 %) ont conjugué le travail et les études.

Tableau 17 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2018

Proportion de personnes diplômées en 2016-2017 qui étaient aux études au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion de personnes uniquement aux études à temps plein	32,2	44,0
Proportion de personnes uniquement aux études à temps partiel	4,6	8,0
Proportion de personnes aux études à temps plein et qui ont un emploi à temps plein /partiel	44,6	28,8
Proportion de personnes aux études à temps partiel et qui ont un emploi à temps plein /partiel	18,7	19,3
Total des personnes aux études qui ont un emploi	63,3	48,0
Ensemble des situations des personnes aux études	100	100

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

⁷ Rappelons que jusqu'ici, les personnes considérées comme étant aux études sont celles qui étudiaient à temps plein et celles qui étudiaient à temps partiel sans occuper un emploi (voir la section Définitions). L'ensemble des personnes qui étudiaient inclut ici les personnes qui étudiaient tout en occupant un emploi.

L'emploi à temps plein

En 2018, la proportion de travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein était de 89,9 % pour les titulaires d'un DEP et de 86,1 % pour les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

Le tableau 18 montre qu'en 2018, le taux d'emploi à temps plein pour les titulaires d'un DEP était de 94,4 % pour les hommes et de 83,7 % pour les femmes. L'examen des données sur les cinq dernières années d'enquêtes indique que cet écart a progressé légèrement en faveur des femmes (7,0 %) durant la période 2012-2018.

Tableau 18 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	93,9	92,9	92,1	93,0	94,4	0,5
Travailleuses (%)	78,2	78,2	75,1	78,8	83,7	7,0
Ensemble (%)	87,6	86,9	85,1	87,0	89,9	2,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 19 présente les données sur l'emploi à temps plein selon le sexe pour les titulaires d'une ASP. Les chiffres indiquent que 92,1 % des hommes et 85,4 % des femmes travaillaient à temps plein au moment de l'enquête. Les femmes ont davantage profité des possibilités du marché du travail.

Tableau 19 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	92,7	91,5	94,1	92,4	92,1	-0,6
Travailleuses (%)	81,3	80,1	78,4	78,2	85,4	5,0
Ensemble (%)	87,6	86,3	86,9	86,1	89,2	1,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (temps plein)

Le tableau 20 permet de connaître le nombre moyen d'heures travaillées par semaine chez les titulaires d'un DEP, selon le sexe. Au 31 mars 2018, parmi les titulaires d'un DEP, les hommes travaillaient cinq heures par semaine de plus que les femmes (respectivement 42,6 et 37,9 heures en moyenne). L'examen des données de la période 2012-2018 révèle une légère augmentation de la situation en faveur des femmes (2,4 %).

Tableau 20 : Titulaires d'un DEP et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le sexe au 31 mars 2018

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (h)	42,2	41,8	42,1	42,3	42,6	-0,9
Travailleuses (h)	37,0	36,6	37,0	37,4	37,9	2,4
Ensemble (h)	40,3	39,8	40,3	40,5	40,8	1,2

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 21 présente les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus. En 2018, dans 13 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondent aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus parmi les personnes en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Pour l'ensemble des programmes (ASP et DEP), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 40,8.

Tableau 21 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus au 31 mars 2018

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5253	Forage au diamant	47	4,3	67,6
5274	Conduite de machines de traitement du minerai	42	31,0	55,8
5791	Trucking	65	4,6	53,2
5261	Extraction de minerai	178	5,6	51,5
5291	Transport par camion	2 132	10,0	51,5
5259	Mécanique de mot. diesels & cont. élec.	57	1,8	49,9
5189	Abattage et façonnage des bois	193	2,6	49,5
5092	Forage et dynamitage	91	6,6	48,8
5338	Production animale	153	35,9	48,4
5331	Mécanique d'engins de chantier	282	2,1	48,4
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	424	5,9	47,7
5220	Conduite d'engins de chantier	245	4,9	46,0
5185	Montage de lignes électriques	240	0,4	45,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 22 dresse la liste des programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36. Au 31 mars 2018, dans six programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondent aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36. On constate que ce sont des programmes où la proportion de femmes était élevée.

Tableau 22 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 au 31 mars 2018

Número	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5239	Confection sur mesure et retouche	63	100	35,9
5144	Assistance dentaire	513	98,6	35,5
5568	Electrolysis	84	98,8	35,4
5068	Électrolyste	227	99,1	35,3
5827	Interior decorating and Visual Display	144	66,7	35,2
5227	Secrétariat médical	325	99,7	35,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Les données exposent un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et mettent en relief le fait que le nombre d'heures travaillées est plus élevé chez ces derniers. Un survol des données ventilées par programmes révèle que cette différence varie aussi selon le type de profession exercée.

La poursuite des études des personnes diplômées en emploi

Le tableau 23 présente les personnes diplômées considérées comme en emploi. Parmi les personnes diplômées qui faisaient partie de la catégorie « en emploi » au 31 mars 2018, la majorité travaillait uniquement à temps plein, soit 87,2 % des titulaires d'un DEP et 84,9 % des titulaires d'une ASP.

Tableau 23 : Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2016-2017 considérées comme en emploi au 31 mars 2018

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2015-2016 considérées comme en emploi au 31 mars 2018	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion de personnes uniquement en emploi à temps plein	87,2	84,9
Proportion de personnes uniquement en emploi à temps partiel	8,9	9,8
Proportion de personnes à la fois en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	2,7	4,3
Proportion de personnes à la fois en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	1,2	1,0
Total	100	100

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate ici une forte intégration au marché du travail des personnes diplômées de la formation professionnelle. La prochaine section présente l'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue.

L'emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue

Le tableau 24 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec le DEP. Chez les personnes titulaires d'un DEP en emploi à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation était de 77,7 % en 2018 (76,3 % en 2017). L'analyse des données sur les cinq dernières années d'enquêtes démontre une diminution de l'emploi en lien avec le DEP (-1,5) durant la période 2012-2018.

Tableau 24 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	78,5	78,9	75,2	76,5	78,0	-0,6
Travailleuses (%)	79,5	81,4	75,9	75,9	77,1	-3,1
Ensemble (%)	78,9	79,8	75,4	76,3	77,7	-1,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 25 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec une ASP. La proportion de personnes titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein qu'elles considèrent comme ayant un rapport avec leurs études était de 71,9 % en 2018 (76,4 % en 2017). L'analyse des données sur les cinq dernières années d'enquêtes démontre une diminution de l'emploi en lien avec l'ASP (-7,4) durant la période 2012-2018.

Tableau 25 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	79,9	80,3	78,4	78,7	74,3	-7,0
Travailleuses (%)	74,4	77,4	73,3	73,0	68,7	-7,7
Ensemble (%)	77,7	79,1	76,3	76,4	71,9	-7,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On remarque ici que les emplois à temps plein occupés par la majorité des personnes diplômées avaient un lien avec la formation reçue. Toutefois, l'analyse des données sur les cinq dernières années d'enquêtes démontre une diminution de l'emploi en rapport avec la formation reçue durant la période 2012-2018. La prochaine section permet de décrire les données relatives à l'emploi permanent.

L'emploi permanent⁸ à temps plein

Le tableau 26 présente le statut d'emploi des personnes diplômées. Au 31 mars 2018, parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi permanent était de 98,5 % chez les titulaires d'un DEP et de 98,8 % chez les titulaires d'une ASP.

Tableau 26 : Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2018

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2018	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Travailleurs (%)	98,5	98,0
Travailleuses (%)	98,5	99,8
Ensemble (%)	98,5	98,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On note que la majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein ont obtenu un emploi permanent. La prochaine section permet d'examiner les données relatives à la catégorie « emploi à temps partiel ».

⁸ Aux fins de la présente enquête, l'emploi permanent se caractérise par le fait qu'il ne comporte aucune limite quant à sa durée.

L'emploi à temps partiel

Les tableaux 27 et 28 permettent d'explorer les données relatives au travail à temps partiel. Au 31 mars 2018, parmi les titulaires d'un DEP en emploi, 10,1 % travaillaient à temps partiel (13,0 % en 2017). Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 10,8 % (13,9 % en 2017).

Tableau 27 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	6,1	7,1	7,9	7,0	5,6	-7,9
Travailleuses (%)	21,8	21,8	24,9	21,2	16,4	-25,1
Ensemble (%)	12,4	13,2	14,9	13,0	10,1	-18,7

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Tableau 28 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	7,3	8,5	5,9	7,6	7,9	7,8
Travailleuses (%)	18,7	19,9	21,6	21,8	14,6	-22,1
Ensemble (%)	12,4	13,7	13,1	13,9	10,8	-12,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart récurrent entre le taux d'emploi à temps partiel des femmes et celui des hommes. En 2018, le taux d'emploi à temps partiel pour les titulaires d'un DEP était de 5,6 % pour les hommes et de 16,4 % pour les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, ces taux étaient de 7,9 % et de 14,6 % respectivement.

L'analyse des données sur cinq ans démontre une augmentation du travail à temps partiel chez les hommes, alors que celui-ci diminue chez les femmes. La prochaine section permet d'examiner les données relatives à ce type d'emploi en rapport avec la formation reçue.

L'emploi à temps partiel en rapport avec la formation reçue

Parmi les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel au 31 mars 2018, 67,1 % occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation reçue. Ce pourcentage est plus élevé parmi les travailleuses (71,8 %) que parmi les travailleurs (57,3 %). L'examen des données des cinq dernières enquêtes révèle une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel a un lien avec le DEP.

Tableau 29 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	58,4	60,1	56,8	54,5	57,3	-1,9
Travailleuses (%)	76,4	77,2	76,9	71,8	71,8	-6,0
Ensemble (%)	71,1	71,8	70,6	66,4	67,1	-5,7

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 30 présente les données relatives à l'emploi à temps partiel en rapport avec l'ASP. La proportion de titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel au 31 mars 2018 qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec leurs études était de 58,0 %. On observe peu ou pas de différence de pourcentage entre travailleuses et travailleurs en 2017. L'examen des données des cinq dernières enquêtes montre aussi une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel est lié à la formation reçue.

Tableau 30 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'un ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	75,6	60,7	63,4	63,3	61,3	-18,8
Travailleuses (%)	64,1	68,5	63,0	62,4	55,7	-13,2
Ensemble (%)	67,9	65,9	63,1	62,7	58,0	-14,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Il est à noter que l'emploi à temps partiel est aussi le plus souvent lié à la formation reçue, et ce, particulièrement chez les femmes titulaires du DEP. Toutefois, on observe une légère tendance à la baisse quant au lien de l'emploi à temps partiel avec la formation reçue durant la période 2012-2018. La prochaine section présente les données relatives à l'emploi permanent à temps partiel.

L'emploi permanent à temps partiel

Le tableau 31 expose les données relatives à l'emploi à temps partiel en lien avec le statut. En 2018, la proportion de personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent, parmi celles qui travaillaient à temps partiel, était de 45,4 % chez les titulaires d'un DEP et de 59,3 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 33,3 % et de 49,1 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 41,5 % pour les hommes et de 71,5 % pour les femmes.

Tableau 31 : Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2018

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2018	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Travailleurs (%)	33,3	41,5
Travailleuses (%)	49,1	71,5
Ensemble (%)	45,4	59,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate que parmi les personnes diplômées qui détenaient un emploi à temps partiel, la majorité occupait un poste permanent. La prochaine section présente les données relatives au salaire hebdomadaire brut moyen.

Le salaire hebdomadaire brut moyen pour un emploi salarié à temps plein

Le tableau 32 présente les données ayant trait au salaire des personnes diplômées qui travaillaient à temps plein. Au 31 mars 2018, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 799 \$ (755 \$ en 2017).

Les travailleuses titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2018, tous programmes confondus, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des travailleurs, soit 669 \$, en comparaison de 876 \$. Annualisé, cet écart représente 10 775 \$, et l'examen des données des cinq dernières enquêtes révèle que l'écart entre le salaire des hommes et des femmes a diminué durant la période 2012-2018.

Tableau 32 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (\$/semaine)	782	797	790	826	876	12,0
Travailleuses (\$/semaine)	577	592	596	627	669	16,0
Ensemble (\$/semaine)	712	723	724	755	799	12,4
Écart annualisé (\$)	10 677	10 663	10 071	10 356	10 775	0,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 33 présente les données relatives au salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein. La rémunération hebdomadaire brute moyenne des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 850 \$ en 2018 (818 \$ en 2017). Les femmes titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2018, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes dans la même situation : 701 \$ en comparaison de 960 \$, soit un écart annualisé de 13 475 \$. Les données des cinq dernières enquêtes révèlent un accroissement de cet écart.

Tableau 33 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un ASP pour un emploi salarié à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (\$/semaine)	807	817	880	913	960	18,9
Travailleuses (\$/semaine)	590	606	634	673	701	18,8
Ensemble (\$/semaine)	715	722	779	818	850	18,9
Écart annualisé (\$)	11266	10975	12779	12523	13475	19,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate ici un écart entre le salaire des femmes et celui des hommes. Les données présentées dans les sections précédentes ont aussi montré des différences concernant l'emploi à temps plein et le nombre moyen d'heures travaillées par semaine. Cette différence quant au salaire brut moyen des hommes et des femmes pourrait ainsi s'expliquer en partie par le fait que le nombre d'heures travaillées par semaine était de 42,5 heures pour les hommes, comparativement à 37,8 pour les femmes, ce qui représente un écart de 5 heures (ASP et DEP). On remarque aussi que les hommes se sont inscrits dans une plus grande proportion à des programmes de formation qui mènent généralement à des emplois mieux rémunérés⁹.

⁹ Plusieurs facteurs influencent la rémunération. Pour approfondir le sujet, des tableaux complémentaires accessibles en ligne sur le site du Ministère figurent en annexe de ce document. Plusieurs d'entre eux présentent des données différenciées selon le sexe. Notamment, le tableau 5 expose les données relatives à la situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programmes et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018.

Les emplois multiples

Le tableau 34 expose les données qui concernent l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein. Au 31 mars 2018, 6,8 % des titulaires d'un DEP qui détenaient un emploi salarié à temps plein occupaient plus d'un emploi. Cette proportion était de 6,9 % pour les hommes et de 6,8 % pour les femmes. En 2017, la proportion de l'ensemble était plus élevée (7,8 %), malgré une variation positive (15,3 %) sur les cinq dernières années d'enquêtes.

Tableau 34 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein

Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	5,4	6,1	7,5	7,7	6,9	27,8
Travailleuses (%)	6,8	6,4	7,5	8,0	6,8	0
Ensemble (%)	5,9	6,2	7,5	7,8	6,8	15,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 35 expose les données relatives à l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel. En 2018, 13,3 % des titulaires d'un DEP qui détenaient un emploi salarié à temps partiel occupaient plus d'un emploi. Cette proportion a baissé par rapport à 2017 (16,3 %). Chez les hommes, elle était de 9,8 % en 2018, alors qu'elle était de 14,9 % chez les femmes.

Tableau 35 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel

Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
Travailleurs (%)	15,2	12,5	14,3	15,0	9,8	-35,5
Travailleuses (%)	13,4	15,3	15,4	16,9	14,9	11,2
Ensemble (%)	13,9	14,4	15,0	16,3	13,3	-4,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Tout au long des cinq dernières années d'enquêtes, on remarque que parmi les personnes titulaires d'un DEP, la proportion de personnes qui occupent plus d'un emploi n'a pas une croissance monotone.

L'emploi à son compte

Au 31 mars 2018, parmi l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi, la proportion de ceux qui travaillaient à leur compte était de 7,0 %. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 18,4 %.

Tableau 36 : Proportion, au 31 mars 2018, de titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi

Proportion, au 31 mars 2018, de titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi (%)	7,0	18,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

*Rappelons que ce calcul ne prend pas en considération les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

Le tableau 37 dresse la liste des programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée. Au 31 mars 2018, neuf programmes de DEP ou d'une ASP répondant aux critères de publication comptaient 30 % ou plus de personnes diplômées en emploi à leur compte.

Tableau 37 : Les programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi (%)	Emploi à son compte (%)
5809	Construction Business Management	45	82,7	78,0
5326	Photographie	73	68,0	61,5
5309	Gestion d'une entreprise de la construction	336	86,7	51,1
5085	Bijouterie-joaillerie	49	85,5	48,9
5256	Production acéricole	40	85,6	48,0
5821	Professional Sales	329	40,2	36,1
5791	Trucking	65	90,2	36,0
5823	Sales representation	511	30,2	33,0
5321	Vente-conseil	1425	56,0	32,2

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

*Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi. Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

On constate que le travail à son compte est plus concentré dans certains programmes de formation. À titre d'exemple, parmi les 73 titulaires du DEP « 5326 Photographie », 61,5 % travaillaient à leur compte. De même, on remarque que parmi les 336 titulaires de l'ASP « 5309 Gestion d'une entreprise de la construction », 51,1 % travaillaient à leur compte. La prochaine section présente les données relatives à l'emploi salarié en fonction de la taille des entreprises.

La taille des entreprises

Le tableau 38 présente les données qui ont trait à la taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées. Au 31 mars 2018, parmi les titulaires d'un DEP ou d'une ASP, 54,0 % des personnes qui occupaient un emploi salarié travaillaient pour des entreprises comptant moins de 100 employés (62,1 % en 2017), tandis que 29,7 % occupaient un emploi dans des entreprises de 500 employés et plus (20 % en 2017).

Tableau 38 : La taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées

Taille des entreprises	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
De 1 à 25 employés (%)	37,7	41,5	42,0	40,7	36,0	-4,5
De 26 à 99 employés (%)	18,6	21,3	21,4	21,4	18,0	-3,2
De 100 à 499 employés (%)	14,5	17,6	18,2	18,0	16,2	11,7
500 employés et plus (%)	29,3	19,6	18,4	20,0	29,7	1,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On remarque que la majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle ont trouvé un emploi au sein d'une PME (entreprise de moins de 100 employés), et que la proportion de diplômés travaillant au sein d'entreprises de 500 employés et plus est en croissance. La prochaine section permettra de détailler certains résultats en vue des constats généraux.

La situation d'emploi des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2018 comparativement à celle au 31 mars 2018

Pour que les données sur la situation d'emploi reflètent de façon plus correcte la réalité de certains programmes, les nouveaux diplômés ont aussi été interrogés sur leur situation d'emploi au 1^{er} juin 2018. Cette information complémentaire permet de mieux comprendre les dynamiques de l'emploi selon le temps de l'année.

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2018

Les tableaux 39 et 40 permettent de mieux comprendre la situation des titulaires d'un DEP et d'une ASP au 1^{er} juin 2018. À cette date, la répartition des titulaires d'un DEP de la promotion de 2016-2017 était la suivante : 77,0 % étaient en emploi, 4,9 % étaient à la recherche d'un emploi, 13,6 % poursuivaient des études et 4,6 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2012 et 2018 permet d'observer une diminution de la proportion de ceux qui sont à recherche d'un emploi (-23,4 %) et une augmentation de la proportion de titulaires qui poursuivent leurs études (10,6 %) ou qui connaissent une période d'inactivité (18 %).

Tableau 39 : Situation des titulaires d'un DEP au 1^{er} juin

Situation des titulaires d'un DEP au 1 ^{er} juin	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	77,4	77,5	74,7	75,2	77,0	0,0
À la recherche d'un emploi (%)	6,4	7,4	7,7	5,9	4,9	-23,4
Aux études (%)	12,3	11,1	13,1	14,4	13,6	10,6
Personnes inactives (%)	3,9	3,9	4,5	4,5	4,6	18,0
Total	100	100	100	100	100	0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Quant aux titulaires d'une ASP, 72,4 % étaient en emploi au 1^{er} juin 2018, 5,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 17,0 % poursuivaient des études et 4,9 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2012 et 2018 permet d'observer une diminution de la proportion de titulaires d'une ASP en emploi et une augmentation de celle des titulaires qui sont à la recherche d'un emploi, qui poursuivent leurs études ou qui connaissent une période d'inactivité.

Tableau 40 : Situation des titulaires d'une ASP au 1^{er} juin

Situation des titulaires d'une ASP au 1^{er} juin	2012	2013	2015	2017	2018	% Variation 2012-2018
En emploi (%)	80,9	82,9	78,9	73,0	72,4	-10,5
À la recherche d'un emploi (%)	4,5	5,7	6,7	6,6	5,7	26,7
Aux études (%)	9,8	7,8	10,3	15,3	17,0	73,5
Personnes inactives (%)	4,8	3,5	4,2	5,2	4,9	2,1
Total	100	100	100	100	100	0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017.
Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 41 dresse la liste des programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés. On observe un écart de 15 points de pourcentage ou plus entre la proportion de personnes en emploi au 1^{er} juin 2018 et celles en emploi au 31 mars 2018 pour deux programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP. Il s'agit essentiellement de programmes associés à des emplois saisonniers.

Tableau 41 : Programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi au 31 mars 2018 (%)	Personnes diplômées en emploi au 1 ^{er} juin 2018 (%)	Écart (%)
5288	Horticulture et jardinerie	203	57,9	74,9	17,0
5215	Restauration de maçonnerie	93	63,3	78,7	15,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2018*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2016-2017. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Constats généraux

Les données du rapport de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* permettent d'établir plusieurs constats au sujet des tendances actuelles du marché du travail.

L'intégration des diplômés de la formation professionnelle au marché du travail

Alors que le taux de chômage chute tant chez les personnes diplômées que pour l'ensemble des travailleurs québécois, la majorité des personnes diplômées trouvent un emploi au sein d'une PME (entreprise de moins de 100 employés).

Une constante progression des conditions de travail

Dans une conjoncture de pénurie de travailleurs, la pression sur la relève des bassins de main-d'œuvre est de plus en plus forte. On observe parallèlement une progression des conditions de travail. La majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillent à temps plein occupent un emploi en lien avec leur formation et ont obtenu un emploi permanent.

L'augmentation des salaires

Les entreprises doivent innover et être concurrentielles pour attirer les meilleurs talents. On observe parallèlement une augmentation des salaires. Les femmes connaissent un rattrapage salarial, ce qui contribue à réduire l'écart entre les salaires des hommes et des femmes.

Présentation détaillée des résultats

Résultats d'ensemble (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel, par types de diplôme et selon le sexe, au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2018, 2017 et 2015)

Résultats par secteurs de formation et programmes (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2018, 2017 et 2015)

Annexe : Liste des tableaux additionnels accessibles en ligne

Les tableaux suivants sont accessibles en formats PDF (pour impression) et HTML (qui permet l'importation dans un tableur pour manipulation) sur le site du Ministère. Les tableaux des quatre enquêtes précédentes sont également accessibles en format HTML. Soulignons que les programmes (les numéros de code, notamment) ont été actualisés en fonction de la situation existante en mai 2018, et ce, tant pour les tableaux de l'enquête de 2018 que pour ceux des enquêtes des années précédentes disponibles en HTML.

- Tableau 1** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par types de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**

- Tableau 2** **Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par régions administratives et selon le sexe, au 31 mars 2018**

- Tableau 2.1** **Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par régions administratives et selon le sexe, au 31 mars 2018**

- Tableau 3** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**

- Tableau 3.1** **Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**

- Tableau 3.2** **Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**

- Tableau 4** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives et par secteurs de formation, au 31 mars 2018**

- Tableau 5** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programmes et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**

- Tableau 6** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation et par programmes, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2018**

- Tableau 7** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives, par secteurs de formation et par programmes, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**
- Tableau 8** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives, par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2018**
- Tableau 9** **Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation et par programmes regroupés pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2018**

Estimation de la qualité des indicateurs (les couleurs)

Les tableaux additionnels de l'enquête 2018 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* comportent des couleurs pour donner une indication sur la précision des estimateurs : bonne, en vert; moyenne, en jaune; et faible, en rouge.

Basés sur l'erreur-type (ET) ajustée pour une population finie, les niveaux de précision sont définis ainsi :

- vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 2,5;
- jaune : l'ET ajustée est supérieure à 2,5 et inférieure ou égale à 5,0;
- rouge : l'ET ajustée est supérieure à 5,0.

Deux indicateurs font exception à cette règle : le salaire hebdomadaire moyen et la durée de la recherche, en semaines, pour l'obtention de l'emploi à temps plein.

Pour le salaire, la règle est la suivante :

- vert : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 5 % ou moins du salaire moyen;
- jaune : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente plus de 5 % et moins de 10 % du salaire moyen;
- rouge : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 10 % ou plus de du salaire moyen.

Au sujet de la durée de la recherche (en semaines) pour l'obtention de l'emploi à temps plein, la règle est :

- vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 1 semaine;
- jaune : l'ET ajustée est supérieure à 1 et inférieure ou égale à 2 semaines;
- rouge : l'ET ajustée est supérieure à 2 semaines.

Finalement, pour tous les indicateurs qui représentent un pourcentage, les 0 (zéro) et les 100 (cent) sont systématiquement mis en rouge, ces valeurs étant considérées comme de faibles précisions par défaut.

